

Présentation du métier

Le / La généalogiste effectue des recherches généalogiques dans le cadre de recherche d'héritier ou pour le compte de particuliers ou d'entreprises

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible à partir d'un Master recherche complété par un Doctorat en sciences humaines, histoire, sciences, ...

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, est requise.

Compétences professionnelles

- Apporter un appui scientifique à des chercheurs, institutions, entreprises
- Concevoir et gérer un projet
- Démographie
- Généalogie
- Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus
- Logiciels de gestion documentaire
- Méthodes d'investigation
- Méthodologie de recherche
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche
- Prospecter de nouveaux clients, de nouveaux marchés
- Recueillir et analyser les besoins d'un client, d'une personne
- Rédiger une note, un compte-rendu
- Structurer, synthétiser des informations
- Utiliser des logiciels de modélisation et simulation

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de persévérance
- Faire preuve de rigueur et de précision

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K2401 - Recherche en sciences de l'homme et de la société](#).